



**Procès-Verbal de la réunion
du CSE central IFAC
le 06/02/2020**

Présents :

Présidence :

Didier SINTES, Directeur des Ressources Humaines
Caroline GRUET, Responsable Ressources Humaines

Élu(e)s titulaires :

Stéphanie KAUS
Sylvain LANDAU
Assa SOUMARE
Christine LORET
Anne-Marie FERREIRA
Laurent BARTOS

Élu(e)s suppléants :

Représentant syndical :

Laurent BARTOS, CFDT, Asnières
Mohamed FAKHRI, CFDT, Sartrouville
Nathalie MADEIRA CAIADO, CGT, Sartrouville

Invitée :

ORDRE DU JOUR

- **Point 1 : Validation du PV du 4/10/19**
- **Point 2 : Mise à jour de la représentation du personnel au sein de l'instance**
- **Point 3 : Mise en place des commissions**
- **Point 4 : Situation financière**
- **Point 5 : Actions Handicap**
 - CSU
 - Arrondi solidaire
 - Accueil des publics porteurs de handicap
- **Point 6 : Projet national DUERP**
- **Point 7 : Déploiement de nouveaux outils informatiques**
 - Tempo
 - CRM
 - SLASH
- **Point 8 : ASC :**

La séance est ouverte à 10h00.

Didier SINTES informe le CSE que Martial DUTAILLY ne pourra assister à cette réunion et vous présente ses excuses.

Point 1 : Validation du PV du 4/10/19

PV validé à l'unanimité.

Point 2 : Mise à jour de la représentation du personnel au sein de l'instance

Jocelyn LOHOU ayant quitté ses fonctions de salariés, nous devons donc le remplacer au poste de titulaire du CSE central. Valentin DUGELAY (suppléant) est candidat à se remplacement et nous lui souhaitons la bienvenue.

Point 3 : Mise en place des commissions

DS indique qu'il y a 5 commissions au CSEC :

- Commission économique
- Commission formation/handicap/GPEC
- Commission égalité professionnelle
- Commission aide au logement
- Commission ASC

Le calendrier prévisionnel est présenté.

Point 4 : Situation financière :

La direction nous communiquera la liste des différents marchés entrants et sortants pour l'année 2019 et projection pour 2020. Il est difficile à cette date de faire des bilans précis.

Point 5 : Action Handicap

DS précise ce que l'on fait en matière de handicap pour nos collaborateurs :

- CSU : Ce n'est pas un accès automatique. Le salarié doit en faire la demande. LB rappelle que ce genre d'information doit apparaître sur le futur site du CSE.
- Arrondi solidaire : Rappel du dispositif : Il est porté par le CSE central via sa commission (formation, handicap, GPEC). Il faut redéfinir les modalités d'attribution (20.000€ à ce jour) au regard des nouvelles instances représentatives. Le dispositif est mis en place depuis 2018, mais la multiplicité de CHSCT de l'époque n'a pas permis de gérer correctement ces fonds. SL rappelle que l'argent appartient à l'association et non au CSE. DS précise la règle établie : c'est le CSE central qui définit et valide les critères d'attributions. Donc la commission propose et le CSEC valide. La commission attribuera les sommes en fonction des dossiers présentés.
- Accueil des publics porteurs de handicap : L'employeur a bien conscience de cet enjeu et répondra prochainement à l'interpellation d'AL notamment sur la formation des animateurs.

Point 6 : Projet national DUERP

Le document unique d'évaluation des risques professionnels (DUER) :

- Présente les résultats de l'évaluation des risques pour la santé et la sécurité des salariés dans l'entreprise
- Comprend un inventaire des risques identifiés dans chaque unité de travail de votre établissement
- Représente le point de départ de la démarche de prévention de l'entreprise, puisqu'il sert de base pour définir un plan d'action.

DS présente Juliette et Antoine en charge de la mise en place des DUERP sur l'ensemble de nos établissements.

Juliette présente (voir document joint) :

- Les 18 familles de risques
- Les 8 unités de travail
- Grille de lecture/notice du tableau utilisé
- Les 3 critères de cotation (la gravité, la fréquence et la maîtrise de l'évènement)

SL précise que seuls les directeurs de centres connaissent parfaitement les sites. NMD propose une formation pour les personnels en charge de ce dossier.

DS remercie les intervenants pour leur travail effectué.

Point 7 : Déploiement de nouveaux outils informatiques

Ce point n'a pas été abordé lors de la réunion.

Point 8 : ASC

LB précise que nous devons préparer l'échéance des chèques-vacances de cet été. Nous allons prendre contact avec les commerciaux de l'ANCV.

SL informe que 24 personnes ont bénéficié des chèques évènement depuis notre élection. 2 aides Bafa. En ce qui concerne les actions collectives, 8 évènements d'établissements recensés.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h00

Laurent BARTOS
Secrétaire

Didier SINTES
Président